ISSN 0299-8890

Toulouse, le 12 décembre 1991

original

LETTRE DES AMIS n° 89

* DATES A RETENIR

. **Samedi 11 janvier 1992**, à 9 h 30 précises, aux Archives départementales, troisième cours de paléographie assuré par Mme Geneviève CAGNIANT-DOUILLARD.

9 H 30 à 10 H 30 : cours destiné **exclusivement** aux "lecteurs débutants".
A partir de 10 h 30, début du cours s'adressant aux "lecteurs confirmés".
Les "lecteurs confirmés" pourront se réunir à partir de 9 h 30, dans la salle de lecture, pour déchiffrer, entre eux, les documents étudiés et pour essayer de traduire ensemble les documents personnels qui leur posent des problèmes de lecture.

Attention : N'oubliez pas d'apporter le **document n° 4** (2 feuilles grand format numérotées 4 et 4 suite) qui n'avait pu être étudié, faute de temps, lors de la première séance, le 16 novembre dernier.

. **Rappel : Les Amis qui désirent recevoir, avant chaque cours, les documents étudiés** sont priés de laisser au Secrétariat des Archives, un jeu de 6 enveloppes grand format, affranchies à 4 F, portant leur adresse.

* COTISATION 1992

La cotisation pour 1992 a été fixée à 120 F par l'Assemblée générale. Il convient d'en adresser, sans tarder, le montant à notre trésorière, Mme Monique CAU, 69, rue Victor Ségoffin 31400 Toulouse. Les chèques doivent être **obligatoirement libellés** à l'ordre de l'**Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne**. Pour les étudiants, la cotisation est de 60 F.

Les nouveaux amis qui ont adhéré à notre association depuis le mois de septembre dernier n'ont pas, bien sûr, à acquitter leur cotisation pour 1992.

Le "timbre 1992" ainsi que la carte pour les nouveaux adhérents vous seront adressés avec la lettre du mois de janvier prochain.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. : 52.41.64

* VŒUX POUR 1992

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne adressent à Mesdames et Messieurs les Conservateurs et à l'ensemble du personnel des Archives ainsi qu'à tous les Amis, leurs vœux les plus sincères et les meilleurs pour 1992.

* VIENT DE PARAITRE

Monsieur Pierre GERARD vient de faire paraître, dans la collection **"Points d'ancrage"** un deuxième ouvrage passionnant intitulé **"Pauvreté et assistance dans le diocèse de Toulouse aux XIIe et XIIIe siècles"**.

L'ouvrage publié par les **Archives départementales** avec le **concours du Conseil Général de la Haute-Garonne** est illustré de nombreuses reproductions de documents iconographiques en couleurs dues au talent de MM. Daniel MENNECIER et Bruno VENZAC, photographes, au laboratoire des Archives de la Haute-Garonne.

On peut d'ores et déjà se procurer cet ouvrage en s'adressant au Secrétariat des Archives de la Haute-Garonne. Son prix de vente est fixé à 35 F.

* CALENDRIER des activités prévues au cours du 1er trimestre 1992

- Samedi 11 janvier : cours de paléographie (Mme Geneviève CAGNIANT-DOUILLARD).

- Samedi 8 février : cours de paléographie (Mme Geneviève CAGNIANT-DOUILLARD).

- Samedi 7 mars : cours de paléographie (M. Christian CAU).

- Samedi 14 mars : deuxième conférence de M. Pierre GERARD. Thème abordé : "Toulouse et l'Italie des origines à l'aube de la Renaissance".

- Mardi 17 mars, au Grand Hôtel, rue de Metz, dîner-débat animé par M. et Mme Bartolomé BENNASSAR, professeur honoraire à l'Université de Toulouse-Le Mirail. Thème abordé : "1492. Un monde nouveau ?".

* UNE ERREUR IMPARDONNABLE

Dans le compte rendu de l'Assemblée générale de notre Association (lettre des Amis n° 87, p. 5), nous indiquions que l'exposition "La manufacture des tabacs : 200 ans d'histoire et demain ?" avait été présentée aux Amis, en octobre 90, par Mme Brigitte SAULAIS et Mlle LACASSAGNE.

Il s'agissait, bien entendu, de Mlle LESPINASSE et non de Mlle LACASSAGNE.

Nous prions notre amie, Mlle Monique LESPINASSE de bien vouloir nous excuser pour cette bien regrettable et impardonnable erreur.

***LETTRE adressée par le Directeur général des Archives de France** à M. Pierre Izard, Président du Conseil général de la Haute-Garonne

OBJET : Archives départementales. Publication de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

Référence : Courrier 91-PG/ER/874 du 16 octobre 1991.

Par son courrier cité en référence, M. le directeur des Archives départementales a bien voulu m'adresser deux études, publiées dans la collection : Mémoires des Pays d'Oc, par l'association des Amis des Archives de la Haute-Garonne, qui sont dues à Mme Charnay, conservateur adjoint, et à M. Gérard.

J'ai été sensible à cette attention, qui me permet de souligner la vitalité des activités scientifiques développées par les conservateurs des Archives au moyen de l'association des Amis des Archives.

En publiant un essai de M. Gérard sur l'histoire et la culture en Languedoc et en donnant une édition critique, avec traduction française, du procès d'un moine-médecin du début du XVIe siècle, présentée et établie par Mme Charnay, l'association des Amis des Archives de la Haute-Garonne apporte certainement une contribution importante au développement du goût de l'histoire par les documents : il est particulièrement intéressant, pour la direction des Archives de France, d'être ainsi tenue informée de la poursuite de ces activités.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION,
LE DIRECTEUR GENERAL DES ARCHIVES DE FRANCE

Jean FAVIER

* POUR INFORMATION

- "Les Capitouls dans la capitale"

A la demande de Monsieur Jean FAVIER, Directeur Général des Archives de France, l'ensemble des volumes des Annales manuscrites et des portraits capitulaires est actuellement déposé aux Archives nationales (Hôtel de Rohan, jusqu'au 6 janvier 1992). Les documents originaux sont accompagnés des panneaux réalisés en mai dernier par la Mairie de Toulouse pour présenter la ville et son passé à Atlanta (USA). A cette occasion, quelques documents originaux avaient d'ailleurs été joints aux panneaux. Figurent aussi dans l'exposition parisienne les reproductions de manteaux capitulaires réalisées par la Maison Bouchara.

Cette exposition a été inaugurée le 6 novembre dernier par M. FAVIER en présence d'un représentant du Ministre de la Culture, de M. Dominique BAUDIS, de M. Jean LISSARAGUE, PDG des Editions Privat, ainsi que de nombreuses personnalités. La "Couble des Capitouls", du Conservatoire Occitan, a joué à cette occasion plusieurs morceaux composés au XVIIIe siècle à la demande des Capitouls.

L'exposition, qui est la première présentée par les Archives communales à Paris, devrait être présentée à Kiev et Bologne dans le courant de 1992.

- "La brique et le feu"

Le Service technique de Communication de la Mairie de Toulouse vient de réaliser une vidéo de 26 minutes retraçant le passé de Toulouse des origines à 1939. Cette cassette intitulée "La brique et le feu" a été conçue par une équipe d'historiens : Jean-Marie PAILLER et Michel TAILLEFER, professeurs à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Denis MILHAU, Conservateur en chef du Musée des Augustins, Daniel CAZES, Conservateur du Musée St-Raymond et Christian CAU, Directeur des Archives municipales.

Elle est disponible à la Mairie (Service des Relations publiques) et au Service technique de Communication, 17 rue de Rémusat.

- Mercredi 29 janvier, à 21 heures, salle du Sénéchal 17, rue de Rémusat, conférence de M. Jean-Jacques BEDU, organisée par nos amis de la "Société toulousaine d'études médiévales". Sujet abordé : "Rennes le Château. Fin d'un mythe".

- Colloque sur le sel

La ville de Salies-de-Béarn, commune des Pyrénées-Atlantiques, qui doit son origine et son développement à l'exploitation du sel, a décidé d'organiser un colloque international consacré à cet élément.

Cette manifestation comprendra deux sections :
- Sel et santé en Europe
- L'exploitation du sel sur les deux versants des Pyrénées.

Le Maire de Salies-de-Béarn nous écrit :

"... L'intérêt de ce colloque sera bien entendu fonction du nombre et de la qualité des intervenants, aussi nous permettons-nous de solliciter votre aide pour la diffusion des bulletins d'inscription.

Si vous pouviez mettre ce document à la disposition de vos adhérents vous nous rendriez un service important.

En vous remerciant par avance de votre aide et en souhaitant vous accueillir à Salies à l'occasion de ce colloque, je vous prie de croire à mes sentiments reconnaissants".

Les bulletins d'inscription ne figurant pas dans la lettre, les amis qui sont intéressés peuvent écrire à la Mairie de Salies-de-Béarn 64270, ou téléphoner au 59.38.00.40.

* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

. COMMINGEOIS, VOUS AVEZ LA PAROLE !

I - L'exposition Gaston Fébus réalisée par la Société d'études et de recherches de l'ancien Pays de Nébouzan et les Archives départementales de la Haute-Garonne, antenne du Comminges, a été présentée le vendredi 8 novembre 1991 à la Mairie de Lannemezan. Cette présentation nous a été particulièrement demandée afin de participer à l'inauguration du Collège Gaston Fébus. Personne n'ignore aujourd'hui, que le 2 octobre 1345, âgé de 14 ans et à peine sorti de curatelle, Gaston III dit Fébus achetait, en présence bienveillante de sa mère Aliénor de

Comminges (fille cadette du comte Bernard VII et de Laure de Montfort), la ville et le château de Lannemezan à Gérard II d'Aure-Larboust.

La scène de cet acte d'achat a été magistralement recréée à travers une fresque, au vrai sens du terme, sur un pan de mur de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Lannemezan.

L'artiste qui maîtrise ce procédé de "fresca" qui ne permet pas le droit à l'erreur est Danièle Iris PRIMERSKY, diplômée des Beaux-Arts.

L'exposition Gaston Fébus sera présente au Musée de Bagnères-de-Luchon du 13 au 31 décembre 1991.

II - Dépôts gracieux à l'Antenne du Comminges, d'une monographie intitulée : "Histoires d'Ore". L'auteur, Jean COMPS, est un ancien élève du collège de Saint-Gaudens (de 1925 à 1930). Cette monographie va au-delà des monographies de 1886. Sur 260 pages, l'auteur exprime un travail de recherches considérable.

La définition légendaire des Frontignes, nous édifie sur la sensibilité qui ponctue ce bel ouvrage. Je cite l'auteur : "Le créateur, dit la légende, ayant fait les Pyrénées, s'avisa qu'elles étaient infranchissables. Alors, d'un coup de sa grande râpière, il fit une entaille : ce fut le Val d'Aran dont il ne fut pas content. Pour racheter sa maladresse, il modela le Comminges et fignola Les Frontignes".

Marie-France PUYSSEGUR-MORA

* RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES

dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (suite)

Notre ami, M. Jean CABAUSSEL nous écrit pour nous signaler plusieurs inscriptions occitanes qu'il a relevées dans le département de l'Aude.

- Dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville de Narbonne

"Per la glori del terraire
A la memori
de la Viscontessa n'Ermengarda
et dels trobadors
Bernart Alanhan
Guillem Fabre
Guiraut Riquier
filhs glorios de Narbona la onrada". (26 de mai 1912)

"Pour la gloire du terroir
A la mémoire
de la Vicomtesse Ermengarde
et des troubadours
Bernard Alanhan
Guillem Fabre
Guiraut Riquier
fils glorieux de la célèbre Narbonne" (onrada = honorée)

- A St-André de Roquelongue, sur le mur de la maison natale du Docteur Paul Albarel, poète occitan, majoral du Félibrige, fondateur de la "Cigalo narbouneso" est apposée une plaque sur laquelle on peut lire :

"Aici demouret
Paul Albarel (1873-1929)
Majoural dal Félibrige (1918)
Cantaire afougat de la Terro d'Oc".

"Ici demeura
Paul Albarel (1873-1929)
Majoral du Félibrige (1918)
Chantre passionné (enthousiaste) de la Terre d'Oc".

- Par ailleurs, il nous signale qu'on peut relever des devises en occitan sur les blasons de certaines familles méridionales :

"Tocos y se gauzes" (Touches-y si tu oses) Devise des comtes de Foix.

"Ré qué Diou" (Rien que Dieu) Devise de Talleyrand, visible au château de Valençay.

Nous remercions bien vivement M. Cabaussel pour toutes ces précieuses informations.

M. André LAGARDE nous précise que les textes qui légendent les admirables fresques du XVe siècle de l'église de Cazaux de Larboust, découvertes en 1875, sont en occitan et non en espagnol comme on l'a cru pendant très longtemps.

Les voici, telles qu'il les a, lui-même, relevées.

1) Tableau de la création :
"Cum J H S creec Eba del costat d'Adam"
(Comment Jesus, hominum Salvator - Jésus, Sauveur des hommes - créa Eve d'une côte d'Adam).

2) Adam et Eve chassés du Paradis :
"Cum l'Angel jetè Adam Eba de paradis terrestre"
(Comment l'Ange chassa Adam (et) Eve du paradis terrestre).

3) Scène du couronnement de la Vierge :
"Beci lo coronament de Nostra Dama"
(Voici le couronnement de Notre Dame).

4) St Jean Baptiste prêchant puis jeté en prison par les gardes :
"Cum Sent Johan predicava au poble et foc pres per Herodes"
(Comment St Jean prêchant au peuple fut emprisonné par Hérode).

5) Inscription figurant sur une colonne, à l'adresse des fidèles :
"Ci bos que ben te bengo, ten la mesa la lenguo"
(Si tu veux qu'il t'advienne du bien, retiens ta langue)
Conseil au bavards.

André LAGARDE

* AVIS DE RECHERCHE N° 22

Un de nos amis souhaiterait savoir pour quelle raison on trouve, dans de nombreux villages, des "cafés de la Paix".

Quelle est l'origine de ces "cafés de la Paix" ?

* AVIS DE RECHERCHE N° 23

Qui serait capable de déchiffrer l'inscription figurant sur un mur de l'église hospitalière de Cabas (32) ? (Voir le document ci-dessous)

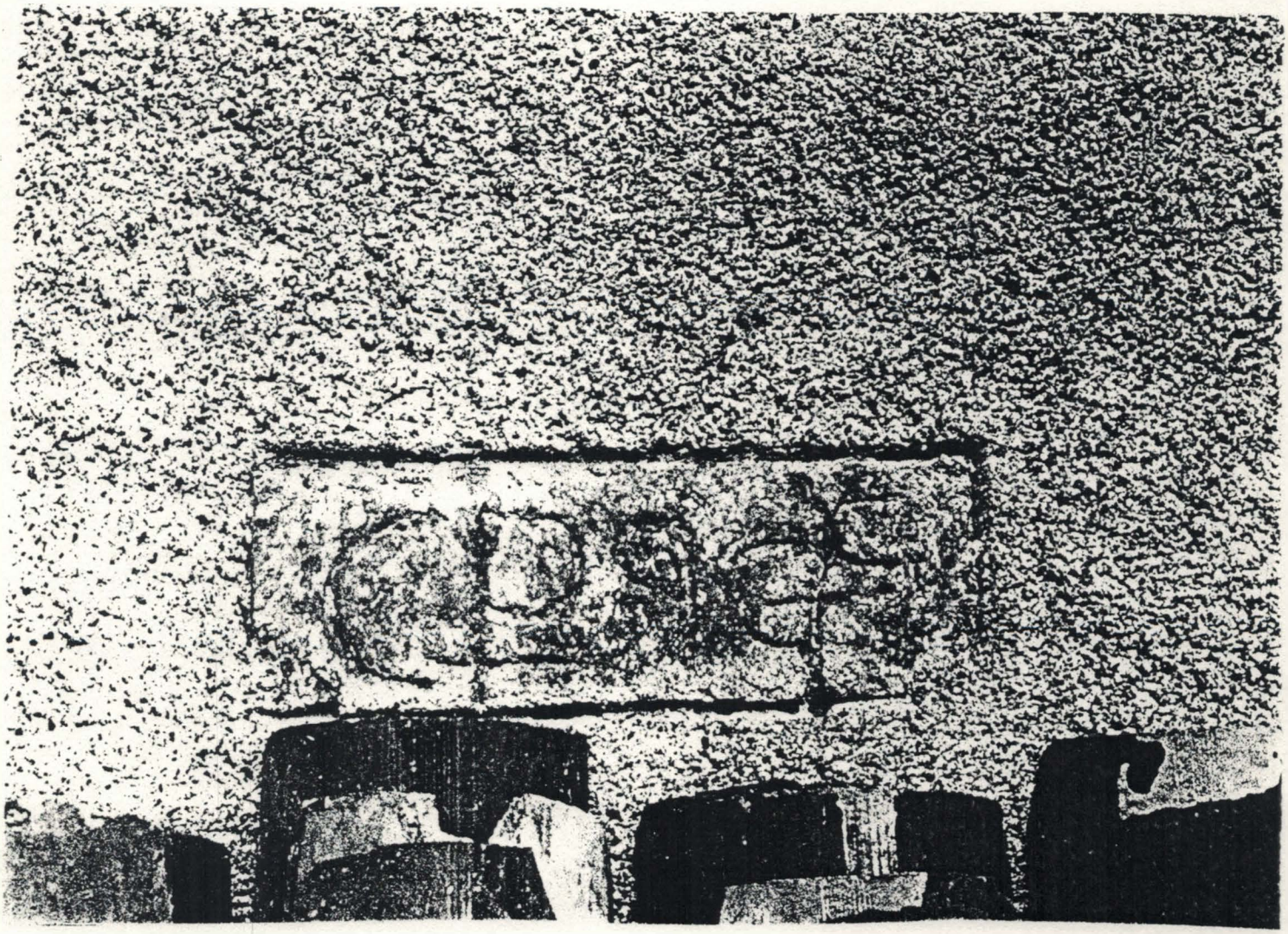

* REPONSE A L'AVIS DE RECHERCHE N° 20 (lettre n° 88)

Monsieur Roger MAGNARD apporte une réponse précise concernant l'endroit où était située la chapelle dédiée à Saint Caprais sur le territoire de la commune actuelle de l'Union. Il a rédigé un long article fort documenté à ce sujet qui paraîtra dans la lettre du mois de janvier.

* REPONSE A L'AVIS DE RECHERCHE N° 21 (lettre n° 88)

Recherches et variations autour de la table, autrefois.

Voici quelques publications qui fourniront, sans aucun doute, des informations fort précieuses.

1) Le catalogue de l'exposition qui a été présentée au Forum des Cordeliers, à Toulouse du 13 décembre 83 au 4 janvier 84. Intitulé "Cuisine, alimentation, manières de table dans le Sud-Ouest (XIXe et XXe s.), il donne des renseignements fort utiles. On y trouve notamment à la fin une abondante bibliographie.

2) Par ailleurs, Madeleine OLIVIER, conservateur au Musée de Grisolles, a consacré une très intéressante brochure à "La table à la campagne à la belle époque". On peut se la procurer, au prix de 40 F, en écrivant au musée Th. Calbet, 82170 Grisolles.

3) D'autre part, une étude scientifique importante a été consacrée au "pêle-porc dans les Baronnies" (H.P.), dans le tome 1 de l'ouvrage "Les Baronnies des Pyrénées" (Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Paris, 1981), p. 195 à 198.

* UN CONTRAT AGRICOLE PEU CONNU, LE BAIL A AREGUES

Au cours de recherches sur la vie économique dans la région d'Auterive au XVI° siècle, nous avons rencontré un contrat agricole peu connu, le bail à arègues.

Dans son Dictionnaire (1), Paul CAYLA définit ainsi les arègues : *"redevances prévues pour les travaux aratoires accomplis au cours d'un bail de bêtes de somme et de trait. Ce terme qualifie le plus souvent une sorte de bail de bétail : gazaille à arègues. Ce mot dont il existe une variante moins fréquemment rencontrée "araygue", vient du roman "arrega" : tracer des sillons.*

"Le bail à arègues est un contrat dans lequel le bailleur confiant des animaux à un fermier pour les faire nourrir et les entretenir disposait à l'expiration du contrat de la moitié du capital et du croît, mais aussi d'une redevance annuelle pour le travail que le fermier avait le droit de faire faire sur des exploitations par les animaux. Le droit d'arègue était de 4 setiers de froment par an et par attelage. Pour une ânesse ce droit n'était que d'un setier ou d'une cartière par an. (Minutiers divers de tous les anciens pays de l'Aude et, en particulier, des Corbières et du Razès)."

Dans la région d'Auterive, l'arègue se réduisait à une location de bêtes de somme - le plus souvent une paire de bœufs - donnant droit à une rente annuelle exprimée en setiers de blé, mesure d'Auterive (2). Le contrat précise la durée du bail, la nature de la rente et la date de son versement. Il décrit aussi les bêtes louées dont la valeur est exprimée en "écus petits" (3). L'emprunteur s'engage à "gouverner" les bêtes "en bon père de famille" et, en cas d'accident ou de perte, à en rembourser la valeur à leur propriétaire.

Nous avons pu retrouver les références de onze arègues conclues de 1558 à 1583 par un riche marchand d'Auterive, Dominique Benoist (4). Neuf d'entre elles précisant la valeur de l'attelage (le capital) et le montant de la rente annuelle en blé (les intérêts), nous avons pu en déduire le taux pratiqué dans notre région durant un quart de siècle, de 1558 à 1583 (5). Il est habituellement compris entre 20 et 30 % mais, dans deux cas particuliers, s'élève à 45 et 54 %. Les registres de notaires ayant malheureusement disparu nous n'avons pas pu rechercher les causes, peut-être justifiées, de ces taux usuraires mais exceptionnels.

Un autre acte, du 17 août 1545, nous confirme la valeur élevée du loyer de l'argent à cette époque : devant Barthélémy Hébrard, notaire d'Auterive, le même Dominique Benoist achète "*trois cestiers bled de rante perpetuelle*" pour 20 écus petits soit 27 livres 10 sols. A 2 livres le setier de blé, en 1545, cela représente un intérêt annuel de 21,8 %.

Nous donnons en annexe la transcription d'une arègue de 1565 (6) et le tableau d'ensemble des onze arègues conclues par Dominique Benoist de 1558 à 1583 dans la région d'Auterive.

NOTES

(1) Paul CAYLA. "Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc, de 1535 à 1648". Montpellier, 1964.

(2) Le setier d'Auterive mesurait 0,997 hl, d'après les tables de l'an X, contre 0,932 hl pour le setier de Toulouse.

(3) L'"écu petit" valait 27 sous 6 deniers, soit 1 livre 7 sous 6 deniers ou, exprimé en valeur décimale, 1,375 livre.

(4) AD de la HG, 3 E 14 499.

(5) Pour évaluer le montant de la rente annuelle nous avons utilisé les tables de G. FRECHE : "Les prix des grains, des vins et légumes à Toulouse, de 1486 à 1868" (Paris, 1967), bien que le setier d'Auterive fût un peu plus grand que celui de Toulouse.

(6) AD de la HG, 3 E 15 956, f° 217.

Louis LATOUR

Date	Notaire	Capital : nature	valeur en écus p.	valeur en livres	Intérêts en setiers par an	valeur du setier	valeur des intérêts	Taux annuel
2 oct. 1558	P.Tujournel	1 paire boeufs	?	?	4	1,60	6,4	?
23 nov.1559	P.Tujournel	1 paire vaches	14	19,25	3	1,50	4,5	23,4 %
22 jan.1559	P.Tujournel	1 paire boeufs	25	34,375	5	1,50	7,5	21,8 %
31 jan.1562	P.Tujournel	1 paire boeufs	30	41,25	4	3	12	29,1 %
29 déc.1565	P.Tujournel	1 paire boeufs	40	55	4	3,60	14,4	26,2 %
8 sept.1567	P.Tujournel	1 boeuf	10	13,75	3	2,50	7,5	54,5 %
23 nov.1570	P.Tujournel	?	30	41,25	3,5	2,40	8,4	20,4 %
4 janv.1574	J.Castaing	1 paire boeufs	?	60	4	4,10	16,4	27,3 %
9 déc. 1558	B. Hébrard	3 vaches	24	33	4	1,60	6,4	19,4 %
11 oct.1563	J.Lafeilhe	1 p.boeufs + 1 p.vaches	55	75,625	8	4,30	34,4	45,5 %
9 déc. 1583	B.Barousse	1 p.boeufs + 1 p.chevaux	?	?	4	4,80	19,2	?

Arègue de Sire Dominique Benoist
c / Guilhaume Savinhol dit "le Mosso"

Le dixnefviesme du moys de decembre, an, lieu, regnant, etc. que dessus (*), person(nellement) estably Guilhaume Savinhol dit "le Mousso" d'Esperce, lequel a confesse avoir pris et reçu de Sire Dominique Benoist, merchant, de Haulterive, tous presens, scavoir ung pere de beufs (l'un) poil rouge et l'autre blanc, lesd. beufs luy a bailhe pour le terme finissant a la feste de touts saints prochaine. Et pour le profit que font lesd. beufs, led. Savinhol a promys et sera tenu payer led. temps quatre cestiers de bled bon et merchant, mesure d'Haulterive, lesquels beufs sera tenu de gouverner comme ung bon pere de famille, et promet lad. rante en nature a la prochaine feste de touts saints. Et au (cas) lesd. beufs se perdroint (promet) aud (cas) que il en payeroit la somme de quarante escus petits et soubz l'obligation de ses biens et personne, ren(onciations) etc. jur(emens) etc. Presens Jehan Reynault et Germa Montariol, (...), lesquels ont dit ne savoir escrire ne signer, et moy

Tujornel, not.

(*) 19 décembre 1565, en la "boutique" de Me Pierre Tujournel, notaire royal d'Auterive.

* PLAISANCE ET SES PONTS, AU MILIEU DU XVIIIe SIECLE

Antérieurement à la Révolution, la communauté de PLAISANCE, qui n'est pas encore "du Touch", appartient à la viguerie, au diocèse, à la sénéchaussée, à la généralité de TOULOUSE, qui dépend elle-même de l'intendance de MONTPELLIER. Les limites du territoire communal ont à peu près le tracé actuel : témoignage de la continuité de l'administration à travers les régimes ou attachement des habitants à leur territoire ?

Le cadre physique est très proche de ce qu'il est aujourd'hui. Les rivières le traversent en direction du nord-est. La principale, le Touch, a alors un cours plus sinueux, ayant été redressé par la suite à plusieurs reprises. Il reçoit sur sa rive gauche le modeste renfort du Merdagnon et, en aval, la Rivière Basse, souvent réduite à l'état de fossé boueux (elle a presque entièrement disparu dans l'excavation d'un lac creusé en 1987). A l'est, l'Ousseau fait la limite avec Cugnaux et le Merdanson, son affluent, avec Frouzins. A l'ouest, le Vidaillon sépare Plaisance de Fontenilles, et plus au nord l'Aussonnelle est la frontière avec Lesqualette (absorbée plus tard par Léguevin). Au nord-est, la communauté voisine est la seigneurie de la Ramet.

La voirie n'a pas varié. L'époque moderne a fait disparaître quelques chemins de service dans les champs et ajouté des rues dans les lotissements. L'ancien maillage des voies de communication a persisté dans sa presque totalité, preuve de son utilité.

Le territoire communal est traversé par le grand chemin de Bayonne à Toulouse, notre D 632. Parallèlement, sur la rive droite du Touch, passe le chemin public de Lamasquère à Toulouse par les Vitarelles (D 50). Sur cette même rive droite, au débouché du pont, divergent le chemin de Cugnaux (D 24) et le chemin de Seysses et de Muret (D 42).

Montent vers le plateau :

- le chemin de Fontenilles par la coste de la Hille ;
- le chemin de la Salvetat par la coste de Bordies ;
- le chemin de Pibrac par la coste de Maillès (D 24).

Pour être complet, il faut mentionner aussi le chemin de Colomiers, dans le prolongement de la "rue Guindoulière" et la traversée de la partie septentrionale de la commune par :

- le chemin de la Salvetat à Toulouse,
- le chemin de la Salvetat à Colomiers,
- le chemin de Lèguevin à Toulouse.

Quant au village lui-même, c'est un quadrilatère régulier entouré de fossés dont le tracé correspond aux rues actuelles Béoulaygue, Palanque, Pradette, Laurette, République. Il est traversé par la Grande Rue et la rue du Prat Dessus. Les rues transversales (Traouc, Fer à Cheval, 8 mai 1945, petite rue Laurette) ont subsisté jusqu'à nos jours. Cet étroit espace (d'à peine deux hectares) est divisé en 39 parcelles, dont la plus importante (39 ares) est occupée par l'église, son cimetière et sa place. Le reste, réparti entre 31 propriétaires, supporte 32 maisons. Pas de trace d'une halle, contrairement à de nombreuses bastides de la région. Sur le plan de 1733, figure seulement une place couverte, propriété de la communauté, surmontée d'une maison. Le village s'étend au delà des fossés, dans des faubourgs. Dans la campagne, on trouve les mêmes métairies qu'aujourd'hui, à cela près que leur nom s'est parfois altéré, et aussi un écart de huit maisons : les Bastards.

Dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, de grands efforts sont faits (sous l'impulsion de SAGET dans notre région) pour améliorer la circulation. Plaisance bénéficie des crédits distribués par les Etats de Languedoc ; et, pour ne s'en tenir qu'aux ponts, les chantiers se succèdent.

Le pont sur le Touch, dans la Nième version, ouvre la liste en 1771. Le précédent, implanté plus en aval, a été emporté par une crue. Le nouvel ouvrage ne fêtera jamais son bicentenaire ; il a achevé sa carrière sous les coups de l'Equipement inspiré par la déesse Automobile en 1963. Les amoureux du passé peuvent se recueillir devant ses restes... dans l'église Saint Barthélémy : une partie de la clef de l'arche, pierre sculptée de la croix du Languedoc surmontée de la couronne comtale, supporte la table de l'autel.

En 1777, c'est un "pont-aqueduc" qui est lancé sur le chemin de Toulouse à Plaisance par les Vitarelles "au-dessus de la maison de M. le baron Damieux" (il s'agit du domaine de Campagne).

La soumission de 1778 rassemble deux ponts, l'un "sur le ruisseau ou fossé-mayral qui traverse le chemin des Vitarelles à la jonction de celui qui conduit au pont de Plaisance sur le Touch (près la croix de Plaisance)", l'autre "sur le fossé-mayral qui traverse le chemin de Plaisance à la Salvetat".

Un pont est construit en 1779 "sur le ruisseau ou fossé pour évacuer les eaux du fossé du chemin du tour du village (chemin qui est derrière le village entre lui et le Touch)".

En 1782, le fossé sur le chemin de Plaisance à Fontenilles est à son tour franchi sur un pont.

C'est l'Ousseau qui est enjambé par un nouvel ouvrage en 1784, sur le chemin de Plaisance à Seysses et Muret. La même année, on répare les culées du pont sur le fossé à la Palanquette. On

construit également des "gondoles" (passages pavés) au nombre de quatre sur le chemin de Plaisance à Seysses et Muret et une cinquième sur le fossé mère qui traverse le chemin de Plaisance à Cugnaux.

La série des travaux se termine en 1786 par un ouvrage en biais sur le ruisseau du Merdagnon, sur le chemin de Plaisance aux moulins et à Lamasquère (à l'époque il existe deux moulins à eau sur le Touch).

Ainsi, en quinze ans, pas moins de neuf ouvrages d'art ont été construits ou réparés dans la communauté de Plaisance. Il est vraisemblable qu'à la même époque le tronçon du grand chemin de Toulouse à Bayonne, entre Plaisance et Fonsorbes, autrefois en courbe, a été redressé pour obtenir le tracé rectiligne que nous lui connaissons aujourd'hui.

Michel HENRY

TABLEAU DES ADJUDICATIONS

Année	Ouvrages	Adjudicataires	Montant (livres)	Cautions
1771	sur le Touch	Louis BARRIES maçon de Fronton	27 000	Jean BARRIES Guil. BOUSQUET hab. de Fronton
1777	sur le chemin de Toulouse à Plaisance	Pierre VILLA maçon à Tournefeuille	230	Jean MAZUC négociant à Tournefeuille
1778	- sur le ruisseau qui traverse le chemin des Vitarelles - sur le fossé qui traverse le chemin de Plaisance à La Salvetat	Dominique FRAICHE maçon à Toulouse (Fbg Saint-Cyprien Paroisse de Saint-Nicolas)	500	Denis DELISLE meunier de Tournefeuille Jean MAUX négociant de Toulouse
1779	sur le fossé du village	Pierre VILLA maçon à Tournefeuille	200	Jean MAZUC ménager à Tournefeuille
1782	sur le fossé sur le chemin de Plaisance à Fontenilles	Arnaud LAPORTE maçon à Tournefeuille	230	Nicolas MIEGEVILLE Tuillier de Toulouse Fbg des Recolets
1784	sur l'Ausseau	François BOUGNIET charpentier à Toulouse	810	Joachim PENNA maçon à Toulouse
1784	- réparation des culées du pont à la Palanquette - cinq gondoles	J. Joseph LAPLUME maçon à Tournefeuille	280	Bernard LAPLUME maçon à Tournefeuille
1786	sur le Merdagnon	Jean TESTOU aîné entrepreneur d'ouvrage public à Toulouse rue Saint-Aubin paroisse Saint-Etienne	850	Jacques LODOYER tailleur de pierre à Toulouse

origine : A.D.H.G. C 869

R.H.